

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=EMPA&ID\\_NUMPUBLIE=EMPA\\_067&ID\\_ARTICLE=EMPA\\_067\\_0112](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=EMPA&ID_NUMPUBLIE=EMPA_067&ID_ARTICLE=EMPA_067_0112)

---

## Actions collectives et jeunesse(s) « issue(s) des migrations » subsahariennes en France. Pratiques et expériences du GRDR

par Rafaël RICARDOU et Samba YATERA

| érès | EMPAN

2007/3 - N° 67

ISSN 1152-3336 | ISBN 2-7492-0836-7 | pages 112 à 116

---

Pour citer cet article :

— Ricardou R. et Yatera S., Actions collectives et jeunesse(s) « issue(s) des migrations » subsahariennes en France. Pratiques et expériences du GRDR, EMPAN 2007/3, N° 67, p. 112-116.

---

Distribution électronique Cairn pour érès.

© érès. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Rafaël Ricardou, responsable du programme d'appui au Mouvement associatif migrant, 66-72, rue Marceau, 93109 Montreuil. [rafael.ricardou@grdr.org](mailto:rafael.ricardou@grdr.org)

Samba Yatera, responsable des programmes France du GRDR, 66-72, rue Marceau, 93109 Montreuil. [samba.yatera@grdr.org](mailto:samba.yatera@grdr.org)

1. L'expression « issue de l'immigration » a l'inconvénient de ne pas toujours être neutre, puisque par amalgame elle peut conduire à insister sur le caractère étranger – réel ou supposé – de la personne ainsi désignée. Son utilisation dans le présent article répond avant tout à un souci d'ordre pratique et ne relève en aucun cas d'une démarche de catégorisation ou « d'étiquetage » d'une partie de la jeunesse française.

2. La présentation proposée ici est volontairement sommaire, en particulier pour ce qui concerne les actions en Afrique. Pour une description plus complète du GRDR, voir [www.grdr.org](http://www.grdr.org)

3. Fonds d'action et de soutien à l'intégration et la lutte contre les discriminations

.../...

# Actions collectives et jeunesse(s) « issue(s) des migrations » subsahariennes en France

## Pratiques et expériences du GRDR

Rafaël Ricardou  
Samba Yatera

Le présent article a pour objet une présentation des programmes et activités du GRDR (Groupe de recherches et de réalisations pour le développement rural) menés en France, en direction de la « jeunesse issue des migrations <sup>1</sup> ».

ONG de développement intervenant à la fois dans le bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) et en France, le GRDR contribue à la mise en œuvre de projets individuels et collectifs portés par des migrants et/ou personnes « issues de l'immigration » et les différents acteurs en lien avec ce public.

Les termes de travailleurs migrants ou de « jeunes issus de l'immigration » utilisés dans le présent article renvoient, principalement, aux migrations subsahariennes. Ce qui n'exclut pas l'accompagnement de projets associatifs de toute nature, en lien, ou non, avec d'autres territoires d'immigration.

La problématique des dynamiques associatives des jeunes issus de l'immigration est riche et pluridimensionnelle. Lieu de sociabilité et de production de solidarités, le mouvement associatif constitue aussi un vecteur d'actions citoyennes, qu'une approche culturaliste, voire déterministe, ne permet pas toujours de mettre en exergue.

Dès lors, sans prétendre, ici, à une analyse exhaustive du mouvement associatif et de l'engagement des jeunes, nous chercherons,

essentiellement, à montrer, à partir de nos pratiques d'accompagnement, comment le mouvement associatif offre aux individus et aux groupes un cadre opératoire leur permettant de prendre des initiatives socio-économiques, culturelles et politiques.

Partant de là, il s'agira de s'interroger sur ce que sont ou peuvent être, aujourd'hui, les rôles des associations promues par les jeunes dans le développement social, la participation politique et l'intégration culturelle des communautés immigrées.

### Présentation du GRDR

Le GRDR a été créé en 1969 par des techniciens agronomes dans le but d'apporter un appui technique aux regroupements ou associations villageoises dont les membres, immigrés en France, participaient du développement des villages d'origine – ce avant le vote de la loi de 1981 permettant la création d'associations par des étrangers vivant en France.

Aujourd'hui, le GRDR regroupe plusieurs dizaines de salariés et près de quatre-vingts membres. Le siège de l'association se trouve à Montreuil. Les salariés se répartissent entre le siège et les six antennes locales : quatre antennes en Afrique, à Kayes au Mali, à Selibaby en Mauritanie, à Bakel et Ziguinchor au Sénégal ; deux antennes en France, à Rouen et à Lille.

Le GRDR est organisé en deux pôles, avec les programmes France et les programmes Afrique<sup>2</sup>, qui sont placés sous la responsabilité respective de deux coordinateurs.

Le pôle France a été créé en 2000. Le principal bailleur est l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, anciennement FASILD<sup>3</sup>, avec des cofinancements européens, régionaux, départementaux ou privés.

Les actions du pôle France ont lieu principalement en Île-de-France et en Haute-Normandie, même si le champ d'intervention est national et européen, puisque des actions ont eu lieu en Belgique et en Italie.

Répartis en quatre axes d'intervention, l'appui au mouvement associatif migrant, le soutien et la valorisation des initiatives de femmes, l'appui aux actions socio-sanitaires et le soutien des projets individuels économiques, les programmes France se développent à la fois de façon thématique et territoriale.

Cette diversité dans les actions se retrouve dans le profil et la composition des équipes, qui réunissent des compétences transversales et complémentaires : sociologues, professionnels du développement social urbain, psychologue, chargés de mission...

### L'accompagnement du GRDR en direction des jeunes issues des migrations<sup>4</sup>

Les associations de jeunes qui s'adressent au GRDR viennent chercher des conseils et un appui pour monter un projet, trouver des partenaires et des financements, que ce projet se déroule en France ou en Afrique, notamment dans le cadre de chantiers de solidarité internationale. Le GRDR accueille, oriente et conseille plus de vingt associations de jeunes par an et en accompagne une dizaine dans leurs projets, en tant que partenaire ou parrain. L'âge des acteurs associatifs varie entre 18 et 35 ans.

La collaboration entre le GRDR et les associations de jeunes peut être ponctuelle, le temps d'un projet, d'une formation ou d'une orientation, ou plus régulière. C'est le cas, notamment, des associations qui participent à la réalisation du journal *Passerelle*, qui est un outil de communication interassociatif permettant la valorisation des projets et la mutualisation des compétences et des expériences. Le journal est trimestriel et tiré à mille exemplaires<sup>5</sup>.

À titre d'illustration et de façon non exhaustive, nous pouvons évoquer comme projets associatifs accompagnés par le GRDR : l'organisation d'un festival culturel (Aubergenville, Yvelines) ; la réalisation d'un film de sensibilisation sur les relations entre filles et garçons (Villetaneuse, Seine-Saint-Denis) ; une exposition photographique sous forme de regards croisés entre jeunes Français issus de l'immigration et jeunes Maliens

(Paris-Bamako) ; l'organisation d'un forum sur le thème « Quelle(s) citoyenneté(s) dans une société républicaine et multiculturelle ? » (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) ; une correspondance en bandes dessinées entre deux écoles, en France et au Mali (Maisons-Alfort, Val-de-Marne) ; l'organisation d'une action de sensibilisation sur le sida sous forme de tournoi de foot (Villetaneuse, Seine-Saint-Denis) ; l'organisation d'un chantier de solidarité internationale en Mauritanie et sa restitution publique en France (Le Havre, Haute-Normandie) ; la création d'un site Internet d'information et d'échange en lien avec l'Afrique (Paris, Dakar) ; ou encore, la participation à un forum interassociatif de jeunes sur le thème de l'engagement citoyen (Marseille, Bouches-du-Rhône).

Dans l'accompagnement mis en œuvre en direction des associations, nous partons du principe que toute participation à un projet associatif conduit à l'acquisition de compétences, à la connaissance de réseaux et d'acteurs, à une ouverture sociale, et favorise la confiance en soi et ce que nous appelons « un sentiment d'utilité citoyenne ». Participer à un projet associatif peut également avoir des effets sur les relations au sein de la sphère familiale. L'association permet l'ouverture, l'accès à l'espace public dans un cadre qui peut être accepté par les parents et qui est socialement valorisant. En ce sens, les associations sont vecteurs de transformations sociales, à la fois à titre individuel et collectif.

Une des caractéristiques des associations que le GRDR accompagne, c'est qu'elles développent des projets qui concernent la vie de leurs membres et publics en France et qui en même temps se préoccupent soit de l'histoire, soit des cultures, soit du développement de leur pays d'origine ou de celui des parents.

Ce travail mené par les associations en direction des cultures et des pays d'origine se manifeste de façon extrêmement diverse – festival ou journée culturelle, travail de mémoire, chantiers jeunes ou actions de codéveloppement, cours de langue, créations artistiques, réunions sportives... – et prend une place plus ou moins grande dans les activités mises en place.

Il relève, cependant, d'une démarche et d'une volonté de connaissance et de valorisation des cultures et des pays d'origine qui, le plus souvent, ont des effets positifs sur les parcours d'insertion en France, et plus globalement sur le lien et la cohésion sociale.

C'est en tout cas l'approche que nous développons au GRDR et le constat que nous faisons sur le terrain : la préoccupation affichée par les associations en direction des cultures d'origine s'articule parfaitement avec leurs activités en lien avec les questions de citoyenneté et d'insertion en France. Plus encore, dans une dynamique de projets, cette double orientation s'enrichit mutuellement. Elles se développent d'ailleurs souvent conjointement.

.../...

4. Le terme de jeunesse(s) est décliné au pluriel, afin de restituer la pluralité des parcours, des appartenances et des origines des jeunes, et le caractère pluridimensionnel de leurs engagements associatifs.

5. L'ensemble des numéros est en accès libre sur le site du GRDR, [www.grdr.org](http://www.grdr.org), à la rubrique publications, puis archives.

À titre d'illustration, prenons l'exemple de cette association de jeunes de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Ses membres, filles et garçons, ont entre 20 et 30 ans. Ses activités étaient centrées à l'origine sur la valorisation et la promotion des cultures d'origine avec, notamment, un atelier autour de la couture et de la mode impliquant des techniques et des tissus africains (réalisation de vêtements et défilés). Lieu de création et d'expression culturelle et artistique, l'association va constituer un espace de solidarité et de sociabilité, pour les jeunes, mais aussi pour les mères immigrées. La réalisation d'un chantier de solidarité internationale en direction du Mali conduit l'association à développer, par la suite, un travail pédagogique, spécifiquement auprès des jeunes. Un festival des cultures, avec différents événements sur plusieurs jours, permet à l'association de se faire connaître et de nouer des relations avec d'autres acteurs de sa commune, associatifs, mais aussi institutionnels.

Aujourd'hui, cette association est impliquée dans la mise en œuvre d'un projet de rénovation urbaine, piloté par la municipalité, consistant à redynamiser le centre commercial d'un quartier enclavé, avec l'ouverture d'un magasin où sont proposées, entre autres, les réalisations de l'atelier couture. Ce projet a été rendu possible par la création d'un collectif d'associations sur la commune. L'implication citoyenne de l'association s'est également traduite par un travail de mobilisation pour l'inscription des jeunes sur les listes électorales dans la perspective des présidentielles de 2007. Par ailleurs, l'association s'efforce de répondre aux besoins de médiations sociales manifestés à la fois par les communautés immigrées, les travailleurs sociaux et les différentes institutions. Enfin, à titre personnel, l'engagement associatif a favorisé le parcours professionnel des jeunes impliqués dans les différents projets.

Cet exemple nous permet de voir que les associations ont des actions qui s'inscrivent dans un démarche pluridimensionnelle, dont les différents éléments s'articulent, s'enrichissent et se renforcent, et qu'on ne saurait réduire à un seul

type d'activité ou champ d'intervention (social, culture, insertion économique, animation locale, solidarité internationale...).

**Les associations de jeunes :  
vecteurs de participation citoyenne, sociale,  
économique, culturelle ou politique**

Il apparaît ainsi que l'engagement associatif, pour nombre de jeunes, constitue bien un cadre opératoire leur permettant de prendre des initiatives socio-économiques, culturelles et politiques, qui les positionnent comme citoyens à part entière.

Soutien scolaire, aide à la recherche d'emploi, animations socioculturelles et sportives, rencontres débats, actions de prévention, fêtes de quartier, formations, solidarité internationale... font partie des nombreux projets et réalisations de ces associations de « jeunes issus de l'immigration » qui participent ainsi du développement social, culturel et économique des territoires où il vivent ou interviennent. Acteurs de ces territoires, ils en sont, incontestablement, des citoyens, quelle que soit leur nationalité ou l'étiquette qu'on veut leur attribuer.

Cette démarche revêt une importance toute particulière quand on connaît la réalité des discriminations qui s'exercent en France à l'encontre des « jeunes issus de l'immigration », et la force des préjugés et stéréotypes attachés aux références culturelles en lien avec les pays d'origine, avec le lot d'incompréhensions et de traitements inégalitaires que cela génère.

En outre, au regard du caractère pluridimensionnel des projets associatifs, il nous semble nécessaire, lorsqu'on s'interroge sur ce que sont ou peuvent être, aujourd'hui, les rôles des associations promues par les jeunes, de ne pas céder à la tentation de vouloir les enfermer dans une catégorie ou les définir à partir d'un seul aspect de leurs activités. Il arrive, en effet, fréquemment, que des associations qui développent un lien avec la culture ou le pays d'origine soient catégorisées par les partenaires institutionnels comme associations « culturelles », « humanitaires » ou de « solidarité internationale ».

masquant ainsi la réalité et la richesse de leurs pratiques. Cette catégorisation pouvant conduire, en outre, à certaines formes de discriminations dans l'attribution des subventions en direction des associations.

Le risque ou la tentation peut également exister de vouloir plaquer une grille de lecture ethnique ou culturaliste sur les activités de ces associations, et vouloir les positionner comme acteurs privilégiés de dispositifs ou politiques publiques ciblant des groupes identifiés en raison d'origines culturelles ou ethniques – réelles ou supposées. Une forme de « gestion ethnique » des questions sociales que le GRDR ne peut que dénoncer.

À ce titre, il nous semble essentiel de restituer la pluralité des pratiques associatives afin de favoriser la reconnaissance de la dimension citoyenne des associations de « jeunes issus de l'immigration », dans la diversité de leurs manifestations et expressions.

Cette reconnaissance, notamment de la part des pouvoirs publics et différentes institutions, est, en ce sens, un élément déterminant quant à l'évolution des associations promues par les jeunes et quant aux rôles qui peuvent être les leurs dans la société française, mais aussi à l'étranger.